



**Intersyndicale départementale des organisations de retraité.e.s
CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR FP et LSR de Loire-Atlantique**

Nantes le 6 avril 2020

Monsieur le Directeur Général de l'ARS des Pays de la Loire

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loire Atlantique,

Madame Cotonnec, Présidente du CDMCA 44, vice-présidente du Département

Madame Chevallereau, Présidente du CMCA 44, vice-présidente de Nantes Métropole

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous faire part de nos vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire actuelle pour les personnes âgées et handicapées du Département. Vous le savez, les aînés sont particulièrement fragilisés et les premières victimes de cette pandémie. Le confinement actuel séparant les familles s'ajoute à la vulnérabilité des personnes isolées en manque d'autonomie.

Les chiffres de contamination, malades en état grave et décès dans plusieurs EHPAD, parus ces derniers jours dans la presse, sont terrifiants.

Et pourtant, plus de trois semaines après le début de cette pandémie – officialisée le 11 mars dernier par l'OMS, les membres du CDMCA de Loire Atlantique sont maintenus dans l'ignorance totale de la situation effective dans le département tant dans les établissements que pour les soins à domicile. Nous le déplorons. Nous souhaitons avoir une vision globale sur la situation précise des personnes âgées et handicapées en Loire-Atlantique.

Actuellement sensiblement moins touchées que d'autres régions, les Pays de La Loire, donc la Loire Atlantique, ne sont hélas, pas à l'abri de connaître les mêmes situations catastrophiques dans les jours qui viennent, si les conditions de vie des résidents et de travail des soignants dans les EPHAD et Services à domicile, ne sont pas à la hauteur des besoins supplémentaires nécessaires, liés à la crise sanitaire.

Quelles mesures ont réellement été prises dans le département ?

- Pour augmenter le nombre de personnels dans chaque EHPAD afin de faire face à la pandémie et donc au confinement qui demande beaucoup plus de personnels.
- Pour protéger les personnels et les résidents alors que le manque de protections élémentaires ou leur insuffisance les mettent en danger : gants, masques chirurgicaux, FFP2, FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, combinaison, gel hydroalcoolique.
- Pour avoir des tests en nombre suffisant dans tous les EHPAD et services d'aide à domicile, pour tous les personnels en contact avec les personnes âgées et handicapées. Sans ces tests, le risque de contamination est omniprésent pour les résidents, les personnels et leurs familles avec rapidement des conséquences désastreuses pour tous

- Pour appliquer le Plan d'Alerte et d'Urgence dans toutes les communes du département.
- Pour pallier le manque d'aide et l'absence des proches, avec la mise en place de matériels pour des rendez-vous téléphoniques ou vidéo conférences avec les familles.

Depuis des années, et en situation de fonctionnement «ordinaire», nous n'avons eu de cesse d'alerter sur le manque criant de moyens humains et matériels dans les EHPAD mais aussi dans les services à la personne.

Nous sommes intervenus à ce sujet lors des États généraux des EHPAD en juin 2018 pour précisément exiger des mesures concrètes et immédiates en termes de personnels reprenant à notre compte leurs revendications, *c'est à dire d'instaurer un taux d'encadrement d'un professionnel pour 1 résident*. Les établissements sanitaires, les établissements médico-sociaux, dont les EHPAD, sont les victimes d'une politique initiée depuis de nombreuses années par tous les gouvernements successifs, celle de la maîtrise des dépenses de santé se traduisant par des manques criants d'effectifs et l'absence de reconnaissance salariale du travail dans ces structures.

L'ARS a la responsabilité de la distribution des protections individuelles aux personnels soignants, pouvez-vous nous garantir, *Monsieur le Directeur général*, que c'est et que ce sera le cas pour tous les établissements et personnels prioritaires du département ?

A ce jour, pouvez-vous nous assurer, *Monsieur le Directeur Général*, que les soins et les moyens nécessaires à une bonne prise en charge dans les hôpitaux sont disponibles et à l'œuvre pour les résidents d'EHPAD, les résidences autonomie ainsi que les personnes âgées ou handicapées à domicile, au cas où leur état le nécessiterait ?

Pouvez-vous nous garantir, *Monsieur le Directeur Général*, que les médecins prenant en charge les résidents des EHPAD et les personnes isolées, disposent, pour leur prescription, des tests et des traitements recommandés pouvant être utilisés dans tous les établissements de santé ?

Le Département a officiellement commandé deux millions de masques, pouvez-vous nous indiquer, *Monsieur le Président*, quand cette commande sera disponible ? et quelles dispositions concrètes ont été prises pour les services aux personnes âgées et handicapées à domicile ? Les CCAS et les Communes ont-ils mis en œuvre les aides à domicile momentanées Covid-19 pour les 70 ans et plus ?

Nos 8 organisations syndicales de retraités attirent enfin votre attention sur le confinement et ses conséquences psychologiques, en termes d'anxiété et d'inquiétudes. C'est pourquoi nous vous demandons de nous garantir la mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence et dans ce cadre, de nous confirmer que les intervenants s'assurent, en cas d'effets psychologiques liés à l'isolement, d'un accompagnement approprié dans tous les cas.

Nous intervenons auprès de vous dans le cadre de nos mandats au sein du CDMCA et du Conseil Territorial de Santé et nous restons à ce titre dans l'attente de votre réponse.

Recevez nos cordiales salutations

Pour la CGT : Daniel ROGER – membre du bureau PA-PH du CDMCA et du bureau CT Santé 44 de l'ARS

Pour FO : Claire COMPAIN

Pour la FGR Fonction Publique : Monique RAME

Pour la CFTC : Patrick GOSSELIN

Pour la CFE-CGC : Jean QUENTIN – membre du bureau PA-PH du CDMCA

Pour SOLIDAIRES : François PRENEAU

Pour la FSU : Marie-France LE MAREC

Pour LSR (Loisirs Solidarité Retraite) : Alain LE VRAUX